

# arnouville

express

LA LETTRE // JANVIER 2021 // n° 368 // [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr)

## édito



Chères Arnouilloises, chers Arnouillois, je vous présente au nom de la municipalité mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit sous le signe de l'apaisement, de la prospérité mais surtout de la santé.

En ce début 2021, j'ai pu vous présenter mes vœux ainsi qu'une rétrospective de l'année 2020 en vidéo. Vous pouvez la visualiser sur le site internet de la ville et la chaîne Youtube – Mairie d'Arnouville.

L'épidémie est encore présente. Vous le savez, les services de la ville sont présents pour vous accompagner durant cette crise sanitaire. N'hésitez pas à les contacter pour poser toutes vos questions, ils demeurent à votre écoute.

D'autre part, l'Agence Régionale de Santé en charge des campagnes de vaccination contre la COVID-19, fait appel au Centre Communal d'Action Sociale d'Arnouville pour recenser les personnes de plus de 75 ans ne pouvant pas se déplacer et souhaitant se faire vacciner. Vous trouverez dans ce numéro toutes les informations nécessaires pour faire vos démarches.

Par ailleurs, la Ville essaie de maintenir les événements et les animations à venir tout en respectant les directives gouvernementales. Vous retrouverez au mois de février l'exposition Palette d'artistes, qui se renouvelle en exposant des représentations des œuvres d'artistes locaux dans les rues de la ville. La municipalité et moi-même mettons tout en œuvre pour continuer à faire vivre Arnouville, à vous informer autant que possible en étant à vos côtés au quotidien.

Très bonne année à toutes et à tous.

**PASCAL DOLL**  
VOTRE MAIRE

## ACTU

### Mesures sanitaires en vigueur : où en sommes-nous ?

Suite à l'allocation du Premier ministre Jean Castex le 14 janvier dernier, de nouvelles mesures ont été prises pour endiguer l'épidémie. Le point sur ce qui change.

- **Le couvre-feu est avancé à partir de 18h sur l'ensemble du territoire métropolitain.**
- **Les commerces et services doivent arrêter leurs activités à 18h.**
- **Les activités sportives et extrascolaires pour les mineurs en intérieur sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.**
- **Le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale est renforcé.**

Il est donc interdit de se déplacer entre 18h et 6h sauf cas exceptionnels mentionnés sur l'attestation de déplacement dérogatoire. Vous pouvez la télécharger sur le site de la ville [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr) ou sur le site internet du ministère de l'intérieur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr). Vous pouvez également recopier à la main l'attestation de sortie sur papier libre.

**Si vous êtes contrôlé par les forces de l'ordre en pleine violation du couvre-feu, vous risquez une amende de 135 euros et jusqu'à 3 750 euros en cas de récidive.**



## RAPPEL

**Vous devez toujours :**

- **Porter un masque** de 6h à 18h dans les rues de la ville et en permanence dans les lieux publics clos et dans les gares.

- **Être muni d'une attestation** dérogatoire dûment complétée durant vos déplacements tant que le couvre-feu est en vigueur.

**//Poursuivez la pratique des gestes barrières pour vous protéger et protéger les autres du virus et des maladies de l'hiver.**

## SERVICES D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN

- **Service de soutien « Crise COVID-19 »** (solitude, dépression, violence, dépendance, etc.) : Croix-Rouge écoute : 0800 858 858, 8h à 20h et 7j/7, appel et service gratuits.
- **SOS amitiés** : 0800 200 200, 24h/24 et 7j/7, appel et service gratuits.
- <https://covidécoute.org>
- <https://www.psyidf.fr> : Psy Île-de-France du GHU Paris Psychiatrie & Neuroscience : 01 48 00 48 00 - appels gratuits - de 11h à 19h 7j/7j (informations, orientations, soutiens, etc.).



## CCAS : AIDE AU CHAUFFAGE

Une aide au chauffage est accordée chaque année aux personnes âgées domiciliées sur la commune.

• **Conditions d'attribution :**

Le demandeur doit être âgé de 70 ans ou plus au 31 décembre 2021 et justifier d'un domicile sur la commune de plus de 6 mois.

• **Plafonds de ressources :**

Les plafonds de ressources annuelles sont fixés à 16 127 € pour les personnes seules et 24 945 € pour les couples.

Pour les premières demandes uniquement, les documents sont à retirer à l'Hôtel de Ville, 15/17 rue Robert Schuman. Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, ils peuvent vous être envoyés par courrier, sur simple demande, au numéro ci-dessous.

📞 **Renseignements : 01 34 45 97 04 // ccas@ml.arnouville95.org**

## AIDE À DOMICILE : LE CCAS

### VOUS ACCOMPAGNE



Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées est une des principales missions du Centre Communal d'Action Sociale de la ville (CCAS). Dans ce but, deux types de services d'aide à domicile existent pour vous accompagner :

• **Les aides ménagères** vous apportent un soutien dans l'accomplissement des tâches domestiques. Elles interviennent auprès des retraités, des bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et dans le cadre de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) pour les personnes en situation de handicap.

• **Les auxiliaires de vie** aident au quotidien les personnes bénéficiaires de l'APA dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante. Elles interviennent pour les soins d'hygiène, l'habillage, l'aide au lever, au coucher et au repas. Elles apportent également un soutien moral, aident à la préservation de l'autonomie et contribuent à rompre l'isolement de la personne âgée. Le service de portage de repas à domicile propose la livraison de repas en liaison froide, pour la journée, du lundi au dimanche ainsi que les jours fériés.

📞 **Renseignements : 01 34 45 97 02 // ccas@ml.arnouville95.org**

# Retrouvez le conseil municipal en direct !

Le prochain conseil municipal aura lieu le **mardi 9 février à 17h**. Comme les précédents, il se tiendra à huis clos et sera retransmis en direct sur la chaîne Youtube de la ville. Pour y accéder, il suffit de suivre le lien sur l'article dédié du site de la ville [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr) ou de vous connecter sur Youtube : Mairie d'Arnouville.

# Stationnement : rappel des règles



## Stationnement alterné

Le stationnement alterné dans les rues concernées se déroule de la façon suivante :

- **Du 1<sup>er</sup> au 15 :** côté des numéros impairs.
- **Du 16 au dernier jour du mois :** côté des numéros pairs.

Le changement de côté doit se faire entre 20h30 et 21h le jour précédant le changement. Attention, certains véhicules ne respectant pas cette règle empêchent le passage des camions de collecte des déchets et des véhicules de secours. Le contrevenant est passible d'une amende de 2<sup>e</sup> classe soit 35€, jusqu'à l'enlèvement du véhicule si celui-ci gêne la circulation. Pensez à vous entraider entre voisins lors du changement de côté !

## Stationnement en ville

Pour rappel, il est interdit de stationner son véhicule sur la chaussée et sur les trottoirs, même avec les feux de détresse et même pour une très courte durée, sauf s'il y a une panne ou une urgence.

Ces comportements sont dangereux pour les piétons, les autres véhicules, gênent le passage et la progression des bus.

**Tout automobiliste ne respectant pas le stationnement sera sanctionné d'une amende allant de 35€ à 135€.**

# Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le **lundi 15 février de 15h à 19h30 sous le préau couvert de l'école Danielle Casanova.**

Il est nécessaire de prendre un rendez-vous au préalable sur le site : [www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)  
Port du masque obligatoire.

## UN ARRÊT MINUTE AU QUARTIER DU VIEUX PAYS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, un arrêt minute est mis en place rue du Colonel Driant. Les véhicules peuvent stationner pour une durée maximale de 10 minutes du lundi au dimanche entre 7h et 20h sur les sections matérialisées en « zone rouge ».

### Zone rouge

- Au droit du n°22 rue du Colonel Driant sur un emplacement.
- Face au n°22 rue du Colonel Driant sur deux emplacements.

Un disque de stationnement européen est obligatoire pour stationner sur les emplacements.

Il doit être mis en évidence derrière le pare-brise avant du véhicule et doit faire apparaître l'heure d'arrivée, cela permet de contrôler la limitation de la durée du stationnement.

Les véhicules stationnés sur l'arrêt minute sans disque ou dépassant les 10 minutes seront sanctionnés conformément aux lois et règlements en vigueur.

Si le rendez-vous en collecte se termine après 18h, les donateurs sont invités à remplir l'attestation de déplacement dérogatoire (case « aide aux personnes vulnérables »).

📞 **Informations : [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)**

## Vaccination COVID-19

//Où me faire dépister, où me faire vacciner ?

### Dépistage

Pour connaître les centres de dépistage COVID-19 à proximité et leurs modalités, consultez le site internet [www.sante.fr](http://www.sante.fr). Ce site regroupe toutes les informations fiables et de qualité sur la santé, relayées par le ministère des Solidarités et de la Santé, les Agences Régionales de Santé (ARS) et les autorités de santé publique.

### Vaccination

Pour le moment, seules les personnes de plus de 75 ans, certaines personnes à risques et de celles dont le métier l'exige, peuvent se faire vacciner. Pour les personnes de plus de 75 ans et pouvant se déplacer, le centre le plus proche d'Arnouville se situe à l'Hôpital de Gonesse. **Vaccination uniquement sur rendez-vous :**

- [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)
- Tel. 01 82 32 05 96
- [rdv.vaccinocovid@ch-gonesse.fr](mailto:rdv.vaccinocovid@ch-gonesse.fr)
- plateforme de réservation nationale : tel. 0800 009 110

>> Centre Hospitalier de Gonesse  
2, boulevard du 19 mars 1962.

Hall du bâtiment principal  
Du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.

### //Appel à inscriptions

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Arnouville recense toutes les personnes **de plus de 75 ans ne pouvant pas se déplacer** et souhaitant se faire vacciner contre la COVID-19. Il transmettra ensuite ces informations à l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui organisera la vaccination de ces personnes en fonction de leur situation. Si vous avez plus de 75 ans, que vous ne pouvez pas vous déplacer et que vous souhaitez vous faire vacciner, contactez le CCAS aux coordonnées ci-dessous.

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : [ccas@ml.arnouville95.org](mailto:ccas@ml.arnouville95.org) // 01 34 45 97 00.**

## RECENSEMENT MILITAIRE

En ce début d'année 2021, les jeunes Arnouillois nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans, et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. Cette démarche est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours, ainsi que pour passer le permis de conduire. Rendez-vous en mairie avec la pièce d'identité de la personne concernée par le recensement, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile récent (facture EDF, ENGIE, VEOLIA, etc.).

**Renseignements : 01 30 11 16 16 puis choix n°4, service état-civil.**

## ENQUÊTE PUBLIQUE EN COURS RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU



Depuis le lundi 11 janvier 2021 et jusqu'au vendredi 12 février 2021 inclus, une enquête publique relative à la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours à Arnouville.

Vous pouvez consulter le dossier et le registre en mairie ou sur le site internet suivant : [www.registredemat.fr/revisionallegee-plu-arnouville95](http://www.registredemat.fr/revisionallegee-plu-arnouville95)  
La prochaine permanence du commissaire enquêteur aura lieu le vendredi 12 février 2021 de 14h à 17h. Vous pouvez faire part de vos remarques :

- sur le registre d'enquête en mairie,
- sur le registre d'enquête dématérialisé sur le site internet indiqué ci-dessus,
- au commissaire enquêteur par courrier postal : à l'attention de Monsieur Jean-Paul SOARES, commissaire enquêteur - Mairie d'Arnouville 15-17 rue Robert Schuman CS 20101 – 95400 Arnouville,
- par courriel à l'adresse suivante : [arnouville95-revisionallegee@registredemat.fr](mailto:arnouville95-revisionallegee@registredemat.fr)

**Renseignements : Direction de l'Aménagement du Cadre de Vie  
Tel. : 01 30 11 16 22.**

## Rentrée 2021/2022 petite section de maternelle

Pour les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018, les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2021 sont à effectuer en mairie. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Retrouvez toutes les modalités et les documents à fournir sur le site de la ville [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr) dans la rubrique Les services > Enfance, jeunesse > Vie scolaire.

**Renseignements : 01 30 11 16 16 puis choix n°1, service enfance et jeunesse.**



## Concours des illuminations de Noël : les résultats !



Pour sa première édition, vingt-six Arnouillois ont participé au concours des illuminations de Noël. La municipalité les remercie pour leur implication et pour leur contribution à créer une ambiance chaleureuse et festive dans les rues de la ville.

Le 16 décembre, le jury a pu admirer les décorations. Après délibération, trois gagnants ont été choisis dans la catégorie « Maison » et un prix spécial pour la

catégorie « Balcon ».

Au regard de l'engouement autour de cette première édition, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale ont décidé d'offrir à l'ensemble des participants un prix de participation.

**Pour retirer votre prix, prenez rendez-vous auprès du CCAS : [ccas@ml.arnouville95.org](mailto:ccas@ml.arnouville95.org) // 01 34 45 97 00.**



## TOUR D'HORIZON DES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS CULTURELS

**Les événements suivants sont maintenus sous réserve des dispositions gouvernementales.**

### EXPO EN VILLE : PALETTE D'ARTISTES

**DU 6 FÉVRIER AU 7 MARS**

Le parcours : jardin des écoles et gymnase Léo Lagrange > école Jean Jaurès > Espace Fontaine



En cette nouvelle année, Palette d'artistes a su se réinventer pour vous ! L'exposition fait son grand retour dans les rues de la ville. Durant tout un mois, vous pourrez vous balader sur un parcours exposant des représentations en grand format des œuvres d'artistes locaux sur la thématique « À vos masques ! ». Au rendez-vous : peintures, sculptures, gravures, photos... toutes les interprétations du thème sont possibles. Alors tous à vos masques pour une expérience artistique hors des murs ! Le plan du parcours est disponible sur le site de la ville et en mairie.

> Du 1<sup>er</sup> au 5 février de 10h à 17h : création en direct par les artistes du collectif les Ateliers du Graff sur le thème du masque. Graffitis sur la façade et le kiosque de l'Espace Fontaine.

### EXPOSITION : ANI DILANIAN

**DU 6 AU 14 FÉVRIER**

Espace Fontaine

Du samedi 6 au dimanche 14 février de 14h à 18h, découvrez les superbes gravures et sculptures d'Ani Dilanian au cœur d'une exposition à l'Espace Fontaine. L'exposition sera fermée le mercredi 10 février.

**Renseignements : tél. 01 34 45 97 19**  
[culturel@ml.arnouville95.org](mailto:culturel@ml.arnouville95.org)

### SPECTACLE : LES VIRTUOSES

**VENDREDI 5 MARS // 20H45**

Espace Charles Aznavour

Découvrez le spectacle musical Les Virtuoses à l'Espace Charles Aznavour ! Un spectacle unique mêlant l'univers de la musique classique, de la magie et de la comédie à la Chaplin. Ce spectacle sans parole qui exprime une poésie visuelle et musicale mettra au diapason la grande musique avec tous les publics !

Tarif plein : 14€ // tarif réduit : 7€

**Renseignements / réservations :**  
Tél. 01 34 45 97 19  
[culturel@ml.arnouville95.org](mailto:culturel@ml.arnouville95.org)

### CONCERT : GRAND CORPS MALADE

**CONCERT REPORTÉ EN MAI 2021**

Espace Charles Aznavour



Initialement prévu le 18 mars prochain, le concert de Grand Corps Malade est reporté au mois de mai compte tenu de la conjoncture actuelle.

Date à confirmer ultérieurement.

Tarif plein : 14€ // tarif réduit : 7€

**Renseignements / réservations :**  
Tél. 01 34 45 97 19  
[culturel@ml.arnouville95.org](mailto:culturel@ml.arnouville95.org)

// L'exposition de Suzanne Palasti initialement prévue du 20 janvier au 31 janvier est reportée au mois de novembre 2021. Les dates seront communiquées ultérieurement.

// Les stages de raku et de céramique organisés à l'Espace Fontaine sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.



## LES DÉCHETS

**ENCOMBRANTS\***

Judis 28 janvier et 25 février

**DÉCHETS VERTS\***

Mardis 9 février et 9 mars

\* Sortez vos déchets la veille au soir sans gêner le passage des piétons.

**Renseignements :** [www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr) // 0 800 735 736



## VIE POLITIQUE

**CONTACT DES ÉLUS DE  
L'OPPOSITION**

Vos élu(e)s d'opposition sont à votre écoute :

• **Divers gauche - Un nouveau souffle pour Arnouville**

*Dans l'attente de nouvelles coordonnées*

• **Rassemblement National - Arnouville**  
**mérite mieux :** 06 18 91 97 14 - David Diril,  
[ddiril@arnouville95.org](mailto:ddiril@arnouville95.org)

PUBLICATION DE LA VILLE D'ARNOUVILLE //

15-17 rue Robert Schuman

CS 20101 // 95400 ARNOUVILLE

Tél. // 01 30 11 16 16 // Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll

Conception et réalisation // Service communication

En collaboration avec // Agence RDVA

Photos, illustrations // Ville d'Arnouville,

Agence RDVA, Pixabay, Freepik.

Impression // L'Artésienne - 62800 Liévin

[www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr)